

Comme L'Eau



AREQ-02 Saguenay-Lac-Saint-Jean
Secteur « B » Le Fjord



Mars 2020 - Spécial

Sommaire du bulletin

Mot du président Gaétan	page 1
Convocation AG-Le Fjord	page 2
Élections au conseil sectoriel	page 2
Convocation AG-Régionale	page 2
Élection à la présidence régionale	page 3

Mot du président



Gaétan Boudreault,
Président sectoriel
gaetan@royaume.com

Pour faire suite aux derniers événements provoqués par la COVID-19, le conseil sectoriel a décidé en réunion, le 16 mars dernier, de ne pas publier le bulletin sectoriel comme prévu au début avril.

Il a aussi convenu d'annuler le déjeuner thématique de la cabane à sucre à l'Auberge

des Battures et le brunch du comité de l'environnement au restaurant La Normande. Vous serez avisés par le réseau téléphonique (si ce n'est pas déjà fait au moment où vous recevrez ce message).

Pour ce qui est de l'assemblée générale de secteur (le 30 avril) et l'assemblée générale régionale (le 7 mai), les décisions ne sont pas encore prises. Je ne sais pas si elles seront reportées ou annulées. Je vous envoie quand même les convocations pour respecter nos statuts et règlements.

En effet, l'article 21.04 stipule que l'assemblée générale de secteur est convoquée, au plus tard vingt-et-un (21) jours avant sa tenue et selon l'article 14.04, l'assemblée générale régionale doit être convoquée au moins trente (30) jours avant sa tenue. Vous serez avisés par le réseau téléphonique de la tenue ou non de ces assemblées.

De plus, je vous suggère fortement de consulter le site de l'AREQ et sa page Facebook pour être bien informés de la situation. Jusqu'à présent, je ne sais pas non plus ce qu'il adviendra du congrès. Celui-ci doit avoir lieu au début du mois de juin à Lévis. Les congressistes seront avisés aussitôt que la décision sera prise. Les abonnés à « L'infolettre » de l'AREQ reçoivent

directement du national l'information pertinente concernant les actions à respecter comme membre de l'AREQ. Notre responsable du site web, Louise Minier, publiera également sur notre site web et notre page Facebook toutes les informations que je lui fournirai.

J'espère que nos activités reprendront le plus tôt possible et je souhaite vous revoir bientôt et en santé.

Convocation

Vous êtes convoqués (es) à
L'Assemblée Générale du secteur Le Fjord
Jeudi le 30 avril 2020 à 16 h
À l'Auberge des Battures
6295 Boulevard de la Grande-Baie-Sud
Inscription : 15h 30



Élections au conseil sectoriel



Gaétan Boudreault,
Président sectoriel
gaetan@royaume.com

Cette année, il y aura des élections aux postes de la présidence, de la 2^e vice-présidence et du secrétariat.

Tout membre régulier et en règle inscrit dans notre secteur est éligible à se présenter à l'un ou l'autre de ces postes. La limite est deux (2) mandats consécutifs complets à un même poste. Les membres sont élus pour un mandat de trois (3) ans et entrent en fonction au moment de leur élection. La présentation d'une candidature doit se faire sur le bulletin de présentation de candidature prévu à l'annexe I des statuts et règlements.

Le bulletin de présentation de candidature doit être dûment rempli par la personne candidate. On doit y retrouver son nom, celui du membre proposeur et ceux des deux membres appuieurs. Le bulletin de présentation doit être remis à la présidence du comité d'élection, avant l'ouverture de l'assemblée générale sectorielle. Le formulaire de présentation de candidature est disponible sur demande auprès de la présidence. S'il y avait plus d'un membre qui sollicitait un même poste, des élections se feront par vote secret.

Les élections se tiendront lors de notre assemblée générale de secteur le 30 avril 2020.

Convocation



Vous êtes convoqués (es) à
L'Assemblée Générale Régionale régulière
Jeudi le 7 mai 2020 à 10h
Au Vieux Théâtre de la Baie
300 boulevard de la Grande-Baie Nord
Bienvenue à tous les membres
* Inscription : 9h15

Élection à la présidence régionale



Gaétan Boudreault,
Président sectoriel
gaetan@royaume.com

Après 6 ans de loyaux services de bénévolat consacrés à notre région, *madame Francine Tremblay* termine son 2^e mandat et doit donc quitter le poste, car elle n'est plus rééligible. Selon nos statuts et règlements, elle doit se limiter à deux mandats consécutifs complets, ce qu'elle aura déjà accomplis. Donc, lors de l'assemblée générale régionale du 7 mai à La Baie, des élections auront lieu pour nommer notre prochaine présidente ou notre prochain président.

Qui peut se présenter au poste de la présidence régionale :

Tout membre régulier et en règle inscrit sur la liste des membres d'un secteur de la région est éligible à ce poste. Il s'agit de présenter sa candidature sur le bulletin de présentation de candidature prévu à l'annexe I des statuts et règlements. Il doit être remis à la personne présidente d'élection au moins deux (2) heures avant l'heure fixée pour la tenue des élections. Le bulletin doit être dûment rempli : on doit y retrouver le nom de la personne candidate, celui du membre proposeur et ceux des deux membres appuieurs. S'il y avait plus d'un membre qui sollicitait le poste, des élections se feront par vote secret.

(Référence : articles 18.01 et suivants, règlement numéro 3 des statuts et règlements)

Pour assister à L'Assemblée Générale Régionale, vous devez vous acheter un billet à l'avance car il n'y aura pas de vente

possible à l'entrée le matin même. Les billets sont disponibles auprès des membres de votre conseil sectoriel au coût de 10 dollars.

Le conseil sectoriel

AREQ

1-800-663-2408

Télécopie : 418-525-0769

Site Web

<http://lefjord.areq.lacsq.org/>

Gaétan Boudreault	Président
Louise Simard	1 ^{ère} Vice-Présidente
Renée Dion	2 ^e Vice-Présidente
Jocelyn Poirier	Trésorier
Marlène Houde	Secrétaire
Louise Minier	Conseillère



À :



Bulletin Comme l'eau
2522 avenue du Parc
La Baie (Québec) G7B 1T8